



Paris, le 03 juin 2021

PROTECTION SOCIALE DES FONCTIONNAIRES : LE GOUVERNEMENT DOIT METTRE LA MAIN À LA POCHE

FO a depuis toujours défendu les conditions de travail des salariés sources d'une bonne santé des travailleurs et, précisément ce jour, celles des fonctionnaires et agents publics,

C'est dire que la santé, l'accès aux soins mais aussi la prévoyance et notamment les accidents de travail et les conditions d'invalidité sont des points primordiaux.

FO rappelle son opposition aux politiques libérales menées depuis des décennies, consistant à diminuer le budget de l'assurance maladie et à dérembourser les dépenses de soins, laissant un reste à charge de plus en plus élevé aux agents.

Pour FO, la meilleure solution reste le renforcement de la sécurité sociale et le retour au financement de l'assurance maladie par les cotisations salariales et patronales et non par la CSG.

Dans le cadre actuel, la PSC et notamment la possibilité d'avoir le 100 % santé sur l'optique, le dentaire et l'audition deviennent une nécessité.

Concernant l'accord de méthode présenté ce jour, FO constate une avancée se traduisant par une négociation élargie, intégrant les thématiques contenues dans le décret en Conseil d'Etat. FO note également le futur calendrier, qui précise que les négociations se termineront avant la parution des décrets, permettant ainsi que la rédaction de ces derniers soit conforme à la négociation.

Pour autant, il demeure de profonds désaccords sur certains points, notamment :

- Le calendrier de mise en œuvre qui renvoie la responsabilité de l'application de cet accord au gouvernement en place après les élections de 2022 ;
- Le financement de la PSC qui, pour FO, doit s'appuyer sur le principe
 - « droit nouveau = nouveau financement ».

Pour FO, le gouvernement doit s'engager dans ce sens et FO n'acceptera pas que la participation financière de l'Etat-employeur soit autofinancée par le gel des salaires, la diminution des primes et promotions, les non-remplacements d'agents, etc... donc par les agents eux-mêmes.

Avec toutes ces réserves mais en gardant à l'esprit la nécessaire protection des travailleurs, FO participera pleinement à cette négociation.

Pour démontrer notre engagement positif en faveur d'une PSC de qualité, nous signons donc cet accord de méthode et serons vigilants à ce que le gouvernement ouvre tout le champ des possibles sur l'ensemble des sujets évoqués.